

L'action du **Sit**

Le SIT regroupe des travailleuses et travailleurs de toutes branches économiques et professions (terre, bâtiment, nettoyage, industries, commerce, services, hôtellerie, économie domestique, santé, social, fonction publique ...), de toutes nationalités et de tous statuts. Il agit par :

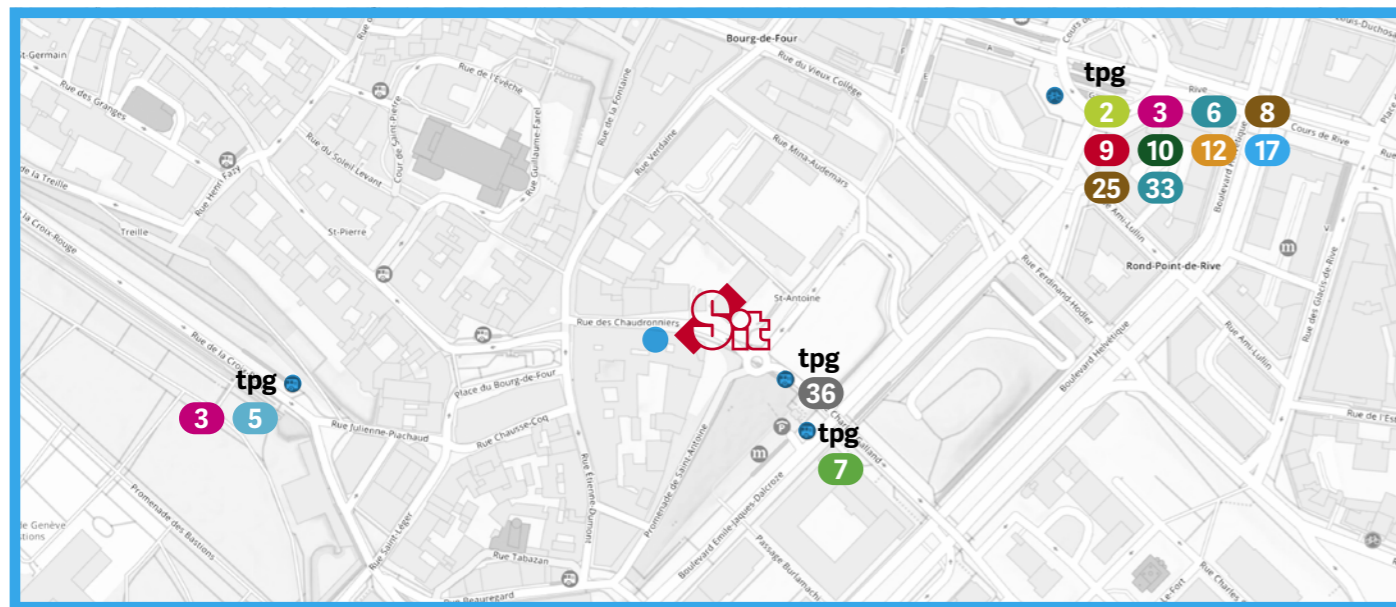
- **L'action collective en négociant des conventions collectives, des accords salariaux et en faisant respecter les conventions et les lois dans un secteur ou dans une entreprise**

- **La défense individuelle en faisant des démarches auprès des employeurs, des assurances, de l'État, en allant au besoin devant les tribunaux (prud'hommes, assurances sociales)**

- **L'intervention au niveau politique et social pour améliorer la législation en faveur des salarié-e-s (emploi, assurances sociales, chômage, logement..)**

Adhérer au SIT, c'est venir renforcer l'action collective de milliers de travailleuses et travailleurs uni-e-s dans la défense de leurs droits et intérêts.

REJOINS-NOUS, DEVIENS MEMBRE!



16, Rue de Chaudronniers – dans la Vieille-Ville, près de la place du Bourg-de-Four; le parking Saint-Antoine se trouve à proximité.

La réception téléphonique est ouverte du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanences secteurs Construction, parcs et jardins, nettoyage: Mardi et jeudi de 15h à 18h au rez-de-chaussée

Téléphone: +41 (0) 22 818 03 00

Courriel: sit@sit-syndicat.ch
Facebook: <https://www.facebook.com/SitCPJN/>



La Voix des chantiers



N°2 – avril 2022

La voz de las obras – A voz das obras – Zëri i kantiereve – La voce dei cantieri



La sous-traitance abusive est un fléau dans le secteur de la construction. Pour la combattre, il faut que les entreprises principales assument leurs responsabilités.

Esclavagisme moderne • En prenant une marge financière au passage, les entreprises font toujours plus appel à d'autres entreprises pour faire le travail à leur place. Elles recourent à la sous-traitance abusive parfois en cascade. Les travailleurs, quand ils sont payés, le sont très largement en dessous des CCT. En cas de salaires impayés, et

c'est monnaie courante, aucune entreprise de la chaîne ne prend la responsabilité de verser les salaires.

L'entreprise principale sait pourtant qu'elle a sous-traité des travaux à un prix si bas qu'il n'est pas possible de payer des salaires conformes aux dispositions conventionnelles!

Cette situation, qui perdure et se développe depuis près de 20 ans maintenant, est inacceptable et indigne de Genève.

Le SIT exige l'introduction rapide d'une responsabilité solidaire de toute la chaîne d'entreprises actives sur les chantiers pour qu'elles assument ensemble les défauts de paiement.

Quand la chaîne de sous-traitance devient le boulet des travailleurs



Pour combattre l'esclavagisme moderne et rétablir la justice sociale: exigeons une limitation stricte de la sous-traitance et une véritable responsabilité solidaire des entreprises!

Revendications • La sous-traitance sauvage est un véritable fléau dans la construction, notamment dans les secteurs du ferrailage et du coffrage. Les entreprises générales et les entreprises principales ont abandonné depuis de nombreuses années ces domaines d'activités pas assez lucratifs à leurs yeux. Mettant en concurrence une myriade de petites entreprises qui s'entre-déchirent pour arracher des contrats à tout prix, c'est-à-dire si bas

qu'elles savent pertinemment que les salaires ne pourront pas être versés aux travailleurs, ces acteurs principaux des marchés de la construction sont directement responsables du dumping social et salarial qui empoisonne le secteur. Plus grave encore, elles se rendent complices d'un véritable esclavagisme moderne.

PRIX CASSÉS = SALAIRES IMPAYÉS
Car pour empêcher leurs marges sur des

prix « cassés », les administrateurs de ces « boîtes » de sous-traitants ne lésinent pas sur les moyens n'hésitant pas à user de pratiques frauduleuses voire mafieuses: faux contrats à temps partiels, travail sur appel, versement de salaires de misère ne dépassant souvent pas 2000 frs par mois, engagement de travailleurs sans papiers corvéables à merci, engagement d'hommes de mains pour pressuriser le personnel qui voudrait défendre ses droits, non-déclaration aux assurances sociales, détournement de cotisations sociales ou encore faillites frauduleuses en cascades sont désormais la règle.

RESPONSABILITÉ SOLIDAIRE MAINTENANT!

Le SIT dénonce ces dérives depuis près de 20 ans maintenant. Il ne compte plus les dénonciations publiques et pénales à l'encontre de ces patrons-voyous, sans résultat probant à ce jour. Si les représentants syndicaux et patronaux ont pu œuvrer avec l'Etat pour modifier le Règlement sur la passation des marchés publics en vue de combattre plus efficacement la sous-traitance abusive dans ce type de marchés, tout reste à faire en ce qui concerne les marchés privés. Alors, comme il l'avait fait il y a plus de 10 ans maintenant, le SIT, aux côtés de tous les syndicats genevois de la construction, exigent, dans le cadre de leur demande d'ouverture de négociations conventionnelles, l'introduction d'une limitation stricte de la sous-traitance et d'une vraie responsabilité solidaire qui consisterait à ce que l'entreprise générale ou principale soit responsable du paiement de toutes les créances salariales de son ou ses sous-traitants défaillants. Ce n'est qu'à ce prix que la justice sociale et la dignité seront rétablies sur les chantiers.

- Un travail de tous les dangers sans assurance accident ?
- Des salaires au mieux de 100 frs par jour ?
- Des jours sans travail et sans salaire ?

- Des entreprises sous-traitantes qui tombent en faillite à répétition ?
- Des entreprises principales qui ne reconnaissent aucune responsabilité ?

- Des maîtres d'ouvrage qui s'en lavent les mains ?
- Des salaires de mois de travail qui restent impayés ?
- Des millions de cotisations aux assurances sociales détournées ?

HALTE A LA SOUS-TRAITANCE ABUSIVE!



Dino*

*Prénom d'emprunt. Le travailleur n'a pas souhaité révéler son identité à cause d'une procédure encore ouverte.

Dévoiler les histoires des travailleurs de la construction, connaître leurs parcours, leurs combats, leurs rêves. Chaque numéro une nouvelle présentation.

Qui je suis: J'ai 44 ans, je suis originaire de Kumanovo dans le nord de la Macédoine du Nord. Je suis venu en Suisse en tant que réfugié en 2001, tout seul. J'ai pu me loger chez ma tante qui habitait à Lausanne et après une année je suis venu vivre et travailler à Genève. Les premiers temps ont été très durs, surtout à cause des difficultés avec la langue. Aujourd'hui je suis marié et j'ai trois enfants, ils vivent en Macédoine.

Mon parcours professionnel: J'ai une formation profes-

sionnelle d'électromécanicien, mais ici en Suisse c'est difficile de trouver un emploi dans ce domaine. J'ai dû m'adapter et travailler dans le nettoyage et ensuite dans le gros œuvre en qualité de ferrailleur. J'ai appris rapidement le métier et j'ai pu avoir la responsabilité de gérer des équipes. Avec la sous-traitance, c'est difficile de trouver une certaine stabilité, les salaires sont trop bas et la charge de travail est toujours plus importante. Moi et mes collègues avons été obligés de travailler sous la pluie, avec le grand froid,

alors que la plupart des autres ouvriers étaient au chaud. Sans parler des problèmes avec le paiement des salaires, des cotisations sociales ou en cas de faillite.

La qualité que je préfère chez une personne:

L'intelligence

Ce que je déteste chez une personne:

L'agressivité

Ma couleur préférée:

Blanc

Plats préférés:

Börek au fromage

Chanson préférée:

Veli Sahiti, « Zeshkanja ime »

Mon équipe préférée:

Real Madrid

Mon joueur de football préféré:

Cristiano Ronaldo

Mon rêve:

Devenir riche et aider les gens qui sont dans le besoin

Mon projet:

Pouvoir réunir toute ma famille et vivre ici avec mes enfants et ma femme.

Mes revendications:

Je réclame une limitation de la sous-traitance à un seul niveau, pour stabiliser les emplois. Je demande aussi des rythmes de travail plus humains, avec plus de respect pour les travailleurs en cas d'intempéries.